

Zeitschrift: Études de Lettres : revue de la Faculté des lettres de l'Université de Lausanne
Herausgeber: Université de Lausanne, Faculté des lettres
Band: 2 (1969)
Heft: 1

Rubrik: Chronique de la faculté des lettres

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 18.01.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CHRONIQUE DE LA FACULTÉ DES LETTRES

SEMESTRE D'HIVER 1968-1969

I

FACULTÉ DES LETTRES

OUVERTURE DES COURS

La séance d'ouverture des cours du semestre d'hiver 1968-1969 a eu lieu le 29 octobre 1968.

Dans son rapport sur la vie de la Faculté, M. le professeur Gilbert Guisan, doyen, a d'abord remercié son prédécesseur, M. le professeur André Rivier, dont il a souligné le dévouement inlassable, la continuelle efficacité et la patience à toute épreuve. Il a mentionné ensuite les changements survenus dans le personnel enseignant de la Faculté : Nommé vice-recteur de l'Université, M. le professeur Biaudet a dû renoncer temporairement à une partie de son enseignement et se voit remplacé par M. André Lasserre, professeur à l'École des sciences sociales et politiques ; M. Georges Anex occupe cette année la chaire de littérature romande, déchargeant ainsi le doyen d'une partie de son enseignement ; MM. Georges Redard et Ramon Sugranyes de Franch, respectivement professeurs aux universités de Neuchâtel et de Fribourg, continuent à apporter leur collaboration à la Faculté, l'un pour l'enseignement de la linguistique, l'autre pour l'enseignement de l'espagnol ; M. André Donnet a été nommé professeur associé et chargé du cours de bibliographie pratique ; MM. Walter Lenschen et Richard Halpern, celui-ci d'Oxford, celui-là d'Oslo, se chargent, en qualité de suppléants, des enseignements de vieil allemand et de vieil anglais devenus vacants à la suite de la démission de M. le professeur Hauri ; MM. Ivan Nyman et Robin Kemball reprennent de Mlle Tschernovitow, démissionnaire, l'enseignement pratique de la langue russe ; enfin M. Jacques May, spécialiste du bouddhisme, a été rattaché à la Faculté en qualité de professeur extraordinaire.

M. le doyen Guisan aborde ensuite les problèmes de structure qui se posent à la Faculté et qui obligent professeurs et étudiants à reconsidérer le but même des études de lettres :

« C'est poser un faux problème que s'interroger sur les débouchés, si l'on veut bien admettre que la Faculté des Lettres conduit d'abord, comme elle l'a toujours fait, vers l'enseignement. Que ce soit au service de l'Etat ou d'institutions privées,

que ce soit en Suisse ou en dehors de nos frontières, les besoins sont considérables et ne manqueront pas de le rester. Encore, pour y répondre, faut-il savoir choisir le type de licence adéquat, ce qui suppose une certaine discipline personnelle, l'acceptation d'un programme d'études qui ne comporte pas exclusivement ce qui plaît. Relevons à ce sujet que la liberté offerte actuellement par notre licence d'université est une liberté dangereuse dont il appartient à chacun de mesurer les risques, qui résultent de la combinaison des matières retenues. Et périlleuse non moins est la prétention exclusive à la recherche, qui n'a pas dans le domaine des sciences morales le même caractère d'urgence vitale et de ruée vers l'or que dans celui de l'industrie, livrée à une concurrence sans merci. Telle recherche sur les Hittites peut attendre ou du moins se préparer parallèlement à l'exercice d'une activité professionnelle. Sauf cas très exceptionnels, je ne vois pas pourquoi la société viendrait à l'aide de ceux qui refusent de lui payer leur tribut — et qui constituent, eux, le véritable mandarinat.

» Au reste, c'est aussi un faux problème que de penser qu'une Faculté des Lettres doit choisir entre la préparation à la vie professionnelle et la préparation à la recherche, car ce qu'elle enseigne tient plus dans une méthode que dans le savoir, une méthode également valable pour l'une et pour l'autre qui font appel aux mêmes qualités de clarté et de rigueur, d'exactitude dans le choix des faits, leur analyse, leur présentation et leur interprétation, qualités qu'un seul mot résume, celui d'honnêteté intellectuelle.

» Dans la vie de la Faculté, cette honnêteté consiste en tout premier lieu à admettre que la qualité d'universitaire ne s'accompagne ni pour les professeurs, ni pour les étudiants, de l'omniscience et de l'infailibilité. Professeurs, nous devons admettre que nos conceptions deviennent peu à peu de commodes habitudes, et qu'il est juste, qu'il est nécessaire que notre enseignement soit sujet à révision et peut-être à radicale transformation. De votre côté, étudiants, si votre vigilance critique nous est nécessaire et souvent bénéfique, vous devez accepter que vos suggestions ou propositions ne soient pas automatiquement des résolutions sans appel. Par exemple si tel cours ex cathedra qui n'est que compilation est indéfendable, il recouvre ses vertus dès lors qu'il présente une synthèse critique originale et quand, nourri d'une réflexion personnelle, il offre le premier état, les premières approches d'une recherche qui aboutit à un livre, le cours redevient à proprement parler magistral et honore la Faculté où il est professé. L'honnêteté intellectuelle conduit donc les uns et les autres à une certaine humilité, qui écarte à la fois l'illusion d'une supériorité intouchable et celle d'une parité de principe. »

M. Guisan donne alors la parole à M. Michel Thévenaz, représentant des étudiants, qui fait part des préoccupations et des projets de réforme des étudiants. L'on nous permettra de citer la fin de son allocution :

« La réforme qui s'ébauche aujourd'hui se limite volontairement à des questions de règlement. Pour « harmoniser » nos deux systèmes de licence, on cherche des adaptations possibles ; autrement dit, ce projet de réforme tend avant tout à rationaliser, même provisoirement, l'organisation actuelle. Mais peut-on aujourd'hui rationaliser un système dont on vient de montrer toute l'irrationalité ? C'est précisément pour cela que les étudiants exigent maintenant de pouvoir contrôler les décisions afin que les réformes envisagées à court terme s'inscrivent dans une perspective à long terme qui permette de poser, et rapidement, les problèmes fondamentaux. Il ne s'agit pas de refuser toute solution rapide ; il s'agit de refuser les solutions qui ne laisseraient pas le champ libre à une réforme globale, qui s'enfermeraient, sous prétexte de réalisme, dans les nombreuses contradictions de l'actuel système universitaire, sans ouvrir sur tout ce qui est pourtant possible de réaliser

aujourd'hui et qui permettrait de dépasser ces contradictions. Le réalisme, pour nous, est d'envisager, dès maintenant, une politique universitaire à long terme qui tienne compte des possibilités effectives qu'offre notre société, et qui cherche par tous les moyens à les réaliser dans ou malgré les conditions présentes.

» Encore un mot. Une telle politique se heurtera très vite à des questions financières ; elle mettra en cause l'autonomie de l'Université, sa dépendance à l'égard de l'Etat. Faut-il pour cela renoncer ? Nous ne le pensons pas. Car ce serait justement éviter un certain nombre de ces questions fondamentales, toutes celles qui touchent directement au problème de la situation de l'Université dans l'ensemble de la société. Et ce n'est pas simplement un problème politique ou économique ; c'est en définitive un problème de sciences humaines, et il serait faux, je crois, de vouloir absolument séparer l'enseignement de ce cadre. A ce niveau, le regroupement des enseignants et des enseignés dans l'enseignement signifie la possibilité de leur travail commun sur tout ce qui concerne la faculté. Quand les étudiants demandent à participer aux décisions, ce n'est donc pas seulement pour pallier aux « réformattes », mais aussi et surtout pour rendre possible la formation, au sein de l'Université, d'un véritable corps social autonome, capable de se diriger et d'assurer lui-même son propre développement. Cette exigence est pour nous la condition d'un développement véritable de l'Université. Elle signifie en effet deux choses :

» Tout d'abord, de mettre fin à la fausse situation où sont placés les professeurs, pris en sandwich entre les autorités et les étudiants. Ensuite, de supprimer la séparation artificielle entre enseignants et enseignés. Nous ne pensons pas en effet que la formule « les étudiants passent, les professeurs restent » soit encore concevable. Car la responsabilité de l'enseignement appartient tout autant aux enseignés qu'aux enseignants. Ou plutôt, il n'y a d'enseignement véritable que si enseignés et enseignants sont responsables ensemble et de manière autonome de leur travail. »

L'allocution de M. Thévenaz fut suivie de la leçon inaugurale de M. Jean-Luc Seylaz, nouveau professeur extraordinaire de littérature française. Consacrée à « *La Chartreuse de Parme*, quelques réflexions sur la narration stendhalienne », la conférence de M. Seylaz a été publiée, pour la grande satisfaction de nos lecteurs, dans le dernier numéro de notre revue.

CONFÉRENCES

Le 7 novembre 1968, M. Hans Seiler, professeur à Cologne, a donné une conférence du plus haut intérêt sur « La relation entre texte, traduction et grammaire d'une langue amérindienne ».

Le 5 décembre 1968, M. Henri Petter, professeur assistant à l'Université de Zurich, a présenté une analyse très nuancée des premières odes de Keats.

Le 22 janvier 1969, M. André Donnet, récemment nommé professeur associé de bibliographie pratique, a traité, en une leçon inaugurale fort appréciée, le sujet suivant : « Quelques aspects de la recherche fondamentale dans un canton non universitaire (Valais) ».

ÉTUDIANTS :

381 étudiants se sont inscrits aux cours de ce semestre (353 en 1967). Ils comprennent 174 Vaudois, 125 Confédérés et 82 étrangers.

L'Ecole de français moderne a compté pour sa part 195 étudiants (184 en 1967).

Soit un total de 565 étudiants (525 en 1967).

Au cours des deux dernières sessions d'examens, les étudiants suivants ont obtenu leur licence :

Octobre 1968

Licence Etat :

Alexandre BOUDRY	Henry V : The Historical and the Shakespearian Character.
Marinette JAN	Quelques aspects du fantastique chez Julien Gracq. Etude de <i>Au Château d'Argol</i> et de <i>Un Beau Ténébreux</i> .

Licence Université :

Aino PAASONEN	Il Tentativo di Vittorini nelle due redazioni del romanzo <i>Le Donne di Messina</i> .
Christiane SCHWALLER	Der Mensch vor seinem Schicksal in drei Romanen Alfred Döblins : <i>Die drei Sprünge des Wanglun</i> — <i>Berlin Alexanderplatz</i> — <i>Hamlet oder die lange Nacht nimmt ein Ende</i> .
Elena VUILLE	Die Funktion des Helden im Roman des XX. Jahrhunderts. Thomas Mann: <i>Der Zauberberg</i> — Franz Kafka: <i>Amerika</i> — Alfred Doeblin : <i>Berlin Alexanderplatz</i> .

Décembre 1968

Licence Etat :

Jacques BERGER	Johann-Heinrich Füssli (1741-1825). Le phénomène des apparitions dans l'œuvre de Füssli : Types — Morphologie — Evolution — Sources.
Christine CHAPUIS	Rôle de la réalité historique dans <i>Les Conquérants</i> et dans <i>La Condition Humaine</i> de Malraux.
Jean CURCHOD	Etude de <i>La Jarre peut-elle être plus belle que l'eau ?</i> de Paul Eluard.
Ursula GIEZENDANNER	Settembrini : Studie zu einer Gestalt von Th. Manns <i>Zauberberg</i> .
Françoise GRUNDMANN	Nature et vie rustique dans les <i>Lettres</i> de Madame de Sévigné.
Eric POUSAZ	<i>Melusina</i> de Franz Grillparzer. Essai de monographie.
Marianne SION	Le couple dans l'œuvre de Virginia Woolf.

Ellen MERMOD	Le médecin du premier et du troisième livres des <i>Epidémies</i> . Etiologie, pronostic, thérapeutique.
Monique VUST	<i>Koenig Nicolo</i> oder <i>So ist das Leben</i> , de Frank Wedekind. Etude.

Licence Université :

Michèle WEISSENBACH	Le canton de Vaud, la Diète et les réfugiés politiques.
Martine DARBRE	Italo Calvino.
Sonia FISCHHOFF	Wilhelm Weitling et le canton de Vaud.

BULLETIN

La Rédaction du Bulletin exprime sa gratitude à tous ceux qui par leurs dons ou leurs témoignages lui manifestent leur intérêt et lui apportent leur soutien.

II

ÉCOLE DE FRANÇAIS MODERNE

Au semestre d'hiver 1968-1969, l'utilisation du laboratoire de langue de l'École s'est intensifiée. Tous les étudiants ont la possibilité d'effectuer en laboratoire non seulement des exercices de prononciation, mais également des répétitions de grammaire (morphologie et syntaxe).

A la suite des examens d'octobre 1968, les diplômes et certificats suivants ont été délivrés :

Diplôme d'aptitude à l'enseignement du français moderne

Mlle Dörte DEPKA	(Allemagne)
Mlle Thérèse KULL	(Suisse)

Certificat d'études françaises

M. Tullio ANFOSSO	(Italie)	
M. Heinz HELD	(Allemagne)	avec phonétique
Mlle Maria JAEGGLI	(Suisse)	avec phonétique
M. Théodore MORAITIS	(Grèce)	<i>mention bien</i>
Mlle Antoinette SCHÜRCH	(Suisse)	

PROGRAMME DES COURS

I

FACULTÉ DES LETTRES

Les cours suivants ont été annoncés pour le semestre d'été 1969 * :

PHILOSOPHIE :

1. *L'idéalisme allemand et sa postérité*, par M. Daniel Christoff, prof. ord.
2. *Problèmes de structure de la connaissance*, par M. Jean-Blaise Grize, prof. invité.
3. *Philosophie des sciences : L'idéalisme de Léon Brunschvicg*, par M. Maurice Gex, chargé de cours.
4. *La philosophie de l'art scolastique*, par M. André de Muralt, chargé de cours.
5. *Le scepticisme antique*, par M. André Voelke, chargé de cours.

HISTOIRE :

1. *Des fils de Constantin à Julien l'Apostat*, par M. Jean Béranger, prof. extr.
2. *Les voyages au Moyen Age*, par M. Louis Junod, prof. ord.
3. *La Suisse après 1848*, par M. Jean-Charles Biaudet, prof. ord.
4. *La France entre les deux guerres mondiales*, par M. André Lasserre, prof. suppléant.

ARCHÉOLOGIE :

1. *L'art grec jusqu'à la fin du VIII^e siècle avant J. C.*, par M. Claude Rolley, chargé de cours à la Faculté des lettres de Dijon, prof. suppl.
2. *La Suisse romande à l'époque romaine*, par M. Hans Bögli, chargé de cours.

LINGUISTIQUE :

- Le structuralisme linguistique*, par M. Georges Redard, prof. invité.

LITTÉRATURE FRANÇAISE :

1. *Le roman de Renard*, par M. Charles Roth, prof. extr.
2. *La Fontaine, Fables*, par M. Gilbert Guisan, prof. ord.
3. *Molière*, par M. Jacques Mercanton, prof. ord.
4. *Barbey d'Aurevilly*, par M. Jean-Luc Seylaz, prof. extr.

LITTÉRATURE ROMANDE :

- Romanciers du XX^e siècle*, par M. Georges Anex, critique littéraire.

* Nous ne mentionnons que les cours. Pour les sujets de séminaire, voir le programme complet publié par l'Université.

LANGUE ET LITTÉRATURE GRECQUES :

1. *Homère, Odyssée,* par M. André Rivier, prof. ord.
2. *Archimède, l'Arénaire,* par M. François Lasserre, prof. associé.

LITTÉRATURE LATINE :

Les Satires de Perse, par M. Pierre Schmid, prof. ord.

LITTÉRATURE ALLEMANDE :

Heinrich von Kleist, par M. Werner Stauffacher, prof. ord.

LITTÉRATURE ITALIENNE :

Dante, Purgatorio, par M. Fredi Chiappelli, prof. ord.

LITTÉRATURE ANGLAISE :

The Brontës, par M. René Rapin, prof. ord.

CIVILISATIONS SLAVES ET ORIENTALES :

1. *Littératures de l'Inde,* par M. Constantin Regamey, prof. ord.
2. *La vie de Bouddha,* par M. Jacques May, prof. extr.

LITTÉRATURE ESPAGNOLE :

El teatro de Calderon de la Barca, par M. Ramon Sugranyes de Franch,
prof. invité.

HISTOIRE DE L'ART :

1. *Giorgione,* par M. Enrico Castelnovo, prof. extr.
2. *Connaissance esthétique :*
Sémiologie de l'art : Les problèmes
de la valeur et de la signification, par M. René Berger, chargé de cours.

GÉOGRAPHIE :

Paysages bioclimatiques du globe, par M. Henri Onde, prof. ord.

BIBLIOGRAPHIE :

Bibliographie pratique, par M. André Donnet, prof. associé.

II

ÉCOLE DE FRANÇAIS MODERNE

LITTÉRATURE FRANÇAISE :

Introduction à la littérature et à
la civilisation française I, par M. Ernest Giddey, prof. ord.

COURS PRATIQUES :

Explication et composition françaises - Stylistique - Syntaxe et grammaire -
Traduction allemande, anglaise et italienne - Phonétique et prononciation.